

1889 : La population de Pommard est de 1163 habitants. La commune dispose désormais d'une belle construction comprenant la mairie et le groupe scolaire. Bien que l'on compte peu de vipères sur le territoire de la commune, les morsures étant très rares, une prime de 10 centimes par reptile détruit est cependant instituée.

1891 : L'année se caractérise par une grande sécheresse et l'on constate une fois de plus que le débit de la source des Mazures (qui alimente les fontaines publiques de la Commune) est insuffisant. La source du Pré Roseau (jusqu'alors propriété privée) est achetée pour 200 fr. *Un arrêté préfectoral du 11 avril 1892 rend obligatoire la lutte contre les hannetons communs* et le Conseil Général a voté un crédit de 4.000 fr pour venir en aide aux communes qui se sont imposées des sacrifices en faveur du hannetonnage. Considérant qu'il est du plus grand intérêt d'assurer la destruction des hannetons et des vers blancs et voulant l'encourager, le Conseil Municipal décide une prime de 15 centimes par kilog de hannetons détruits.

Un bureau téléphonique est créé en 1892 avec la participation financière de la commune. L'étude d'une ligne de tramway de Nolay à Beaune est en cours. La réalisation est envisagée avec prolongement pour Dijon par la Côte ou l'Arrière-Côte.

1893 : Pommard demande l'établissement d'une halte sur la ligne de tramway de Beaune à Arnay-le-Duc. L'assistance médicale, conformément à la loi du 15 juillet 1893, est gratuite. Les ressources du Bureau de Bienfaisance ont pu jusqu'alors fournir aux indigents les soins médicaux et pharmaceutiques nécessaires. La Commune possède en outre à l'Hôtel-Dieu de Beaune un nombre de lits suffisant pour les malades nécessiteux. A noter encore fin **1994** : l'adjonction d'une nouvelle source au réseau communal (celle de Pérosay) et la nomination d'un second garde champêtre, *un seul ne suffisant plus* pour surveiller les propriétés (surtout à l'époque des fruits et des vendanges) ainsi que les pépinières pour la reconstitution du vignoble et les jeunes plantations.

1895 - 1900 : Le 9 décembre 1895, la municipalité de Pommard vote une participation de 40 fr à l'érection d'un monument en l'honneur de Louis Pasteur à Dôle, sa ville natale "tout en regrettant que la modicité des ressources de la Commune ne permette pas de faire davantage en faveur de la mémoire de l'illustre savant et bienfaiteur de l'humanité".

Par arrêté ministériel du 17 février 1896, un bureau de Facteur-Receveur des Postes est créé à Pommard. L'Eglise exige encore de grosses réparations menaçant de s'écrouler. La Fabrique ne disposant d'aucun moyen, un emprunt est nécessaire.

La toute jeune Société Musicale a obtenu trois prix pour son premier concours à Chalon-sur-Saône. Après 16 ans d'attente, le chemin de fer de St-Loup-de-la-Salle à Beaune est enfin en service au début de 1897. Le troupeau communal existe toujours mais est sensiblement réduit. En 1898, c'est l'acquisition et la pose d'une nouvelle horloge pour le clocher de l'Eglise. (Coût 1.650 fr, garantie 10 ans.) L'éclairage de la commune reste préoccupant à la fin de ce siècle; un essai de lampes portatives à acétylène, (chaque lampe devant fournir son acétylène à l'état non comprimé) n'a pas été très concluant. Ne pouvant encore compter sur l'électricité du fait des conditions onéreuses qui sont proposées, un ferblantier local se charge de fournir, d'entretenir et d'allumer des lampes à pétrole pour l'éclairage des rues du 1er novembre 1899 au 1er avril 1900. Les premiers abonnements d'eau sont institués en juin 1899, règlement et tarif sont établis par une commission établie à cet effet.

1900 - 1914 : Fin février 1899, Emile Loubet avait succédé à Félix Faure à la Présidence de la République pour sept ans. Le début du siècle, avec l'Exposition Universelle paraissait prometteur au plan économique. C'était "*La Belle Epoque.*" Malgré la menace de mort qu'avait été pour la vigne l'invasion phylloxérique, les vins de Bourgogne avaient maintenu leur réputation avec de bonnes années 1881 à 1898; après la reconstitution du vignoble de nouveaux beaux millésimes (1904, 1906, etc.), prouvèrent que les vins provenant de vignes greffées n'avaient perdu aucun de leurs mérites, aucune de leurs qualités. (P. Poupon et P. Forgeot.)

L'espoir renaissait donc à Pommard comme dans l'ensemble de la Côte-d'Or et l'on s'efforçait d'améliorer et de moderniser les structures et le bon fonctionnement de la Commune.